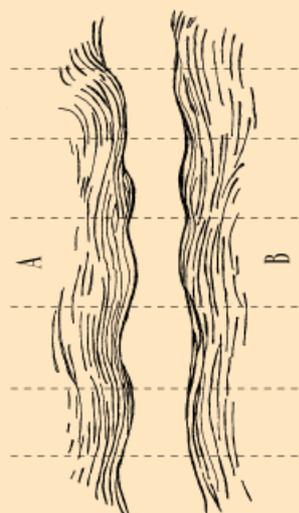


Le Cours de Linguistique Générale 1916-2016

Genève - Paris • 2016 - 2017



TRAVAUX DES COLLOQUES LE COURS DE LINGUISTIQUE GÉNÉRALE, 1916-2016. L'ÉMERGENCE, LE DEVENIR

Éditeurs scientifiques : Daniele
GAMBARARA, Fabienne REBOUL.

Karen ALVES DA SILVA,
« Réflexion sur le sujet parlant
entre les anagrammes et le Cours
de Linguistique Générale ».

Communication donnée dans la session d'Irène Fenoglio, *Le
CLG au-delà de la linguistique*, au colloque **Le Cours de
Linguistique Générale, 1916-2016. Le Devenir**,
Paris, 15-17 juin 2016.

CERCLE FERDINAND DE SAUSSURE

N° D'ISBN : 978-2-8399-2282-1

Pour consulter le programme complet de la session d'Irène Fenoglio,

Le CLG au-delà de la linguistique :

<https://www.clg2016.org/paris/programme/session-3/index.html>



RÉFLEXION SUR LE SUJET PARLANT ENTRE LES ANAGRAMMES ET LE COURS DE LINGUISTIQUE GÉNÉRALE

Karen Alves da Silva
Unicamp / UniAnchieta (Brésil)
karenals@yahoo.com.br

Résumé

Ce travail examine la notion de locuteur-auditeur que Ferdinand de Saussure emploie dans sa production sur les anagrammes parallèlement à l'idée de sujet parlant présente dans les autres manuscrits de ce linguiste et dans le *Cours de linguistique générale* – CLG (1916). Entre 1906 et 1909, cet auteur s'est consacré à l'étude de la poésie classique, notamment latine et grecque. Ses incursions dans des œuvres littéraires ont conduit Saussure à formuler l'hypothèse que, dans les poèmes, fonctionnerait un mécanisme de composition présumé, qu'il a appelé *anagrammes*, lequel se baserait sur une perspective strictement phonique. Alors, quoique liés à la composition du texte écrit, les anagrammes constitueraient à la fois un support mnémotique et thématique pour le déclamateur et un phénomène oral – c'est-à-dire, acoustique – pouvant être perçu par l'assistance. Si, dans les anagrammes, surgit donc un sujet écoutant, lorsque nous revenons aux leçons de linguistique générale de Saussure, nous retrouvons le sujet parlant. Ce dernier est non seulement un récepteur du matériau linguistique, mais encore une figure qui, bien que soumise à l'ordre propre du système, est en rapport avec la langue à partir de ses *degrés de conscience* et de son *sentiment*. Si ce sujet parlant apparaît dans différents contextes, dans les écrits saussuriens, il est notable que, quand il s'agit de perception acoustique, cette notion se mélange à celle d'*oreille*. Puisque les études sur les anagrammes ont été pratiquement concomitantes aux élaborations à l'origine du CLG, notre propos est de penser la production saussurienne sur les anagrammes aussi bien comme une élaboration dans le champ de la poétique que comme un mouvement théorique concernant la langue et le langage.

Mots-clés : anagrammes, Saussure, sujet parlant, théorie linguistique.

Le sujet dans la théorisation de Saussure sur les anagrammes

Entre 1906 et 1909, Ferdinand de Saussure s'est consacré à l'analyse de la poésie classique, notamment latine et grecque. Si sa recherche initiale avait pour objet les vers saturniens, soit, selon Arrivé (2009b), un « type de vers latin archaïque, qui est pratiqué dans des inscriptions épigraphiques et dans quelques textes littéraires du IV^e au II^e siècle avant Jésus-Christ », Testenoire (2010) montre qu'elle s'est ensuite étendue aux poèmes homériques, aux hymnes védiques, à la poésie de l'époque républicaine, augustiniennne (textes d'Ovide, de Lucrèce et de Virgile) et impériale, ainsi qu'à des textes plus récents, comme ceux d'auteurs de la Renaissance et même de contemporains de Saussure, comme Giovanni Pascoli, poète italien.

Sa recherche sur les anagrammes démontre que la relation de Saussure à l'univers littéraire ne se destinait pas à construire une théorie littéraire, mais que, selon Testenoire (2012, p. 61), elle représentait une « attention constante portée à l'objet littéraire ». Attention que l'on retrouve déjà chez le jeune Saussure s'attelant à l'étude des poèmes homériques, puis chez le chercheur mûr des *Nibelungen*, textes contenant les récits légendaires germaniques (mythographie). Bien que son centre d'intérêt n'ait pas été lié à la critique littéraire, le travail de Saussure sur ces textes poétiques, plus qu'une simple curiosité intellectuelle, constitue une recherche organisée par une méthodologie et orientée par une hypothèse.

Cela n'est pas anodin car une partie de la *doxa* divise le travail de Saussure en écrits de linguistique générale et autres entreprises intellectuelles, qui ne seraient pas aussi scientifiques, comme ses investigations sur les anagrammes et les légendes. Or, ces dernières s'avèrent valides au vu de leur objet et de leur problématique, indépendamment du succès de l'épreuve, puisque, dans ce contexte, l'on ne saurait oublier que la falsification même des hypothèses est une des caractéristiques de la science.

Pour ce qui est plus particulièrement du fonctionnement de la recherche anagrammatique, ses incursions dans les œuvres littéraires ont conduit Saussure à formuler l'hypothèse selon laquelle un mécanisme de composition poétique qu'il appelle *anagrammes* opèrerait dans les poèmes. À la différence des anagrammes traditionnelles, celles de Saussure se basent sur une perspective strictement phonique : les poèmes contiendraient des *mots-thèmes*, normalement des noms de dieux ou de héros (généralement déclinés au nominatif), dont les phones (phonèmes) seraient dilués dans certains espaces textuels. Ces mots-thèmes seraient motivés par le contexte du poème et leur présence dans les vers aurait deux raisons : ils serviraient de support mnémorique pour les déclamations et la transmission du poème, puisqu'il s'agissait de textes de tradition orale, et ils renforceraient la louange aux personnages centraux des poèmes, l'*elogium*. Selon Starobinski (1971, p. 64) :

« Le mot-thème n'est, pour lui, rien de plus qu'une donnée matérielle dont la fonction, peut-être primitivement sacrée, se réduit très tôt à une valeur d'appui mnémorique pour le poète improvisateur, puis à un procédé régulateur inhérent à l'écriture elle-même, tout au moins dans la langue latine. Saussure n'a jamais affirmé que le texte développé préexiste dans le mot-thème : le texte se construit sur le mot-thème, et c'est là quelque chose de bien différent. Le mot-thème ouvre et limite tout ensemble le champ de possibilité du vers développé. C'est un instrument du poète, et non un germe vital du poème : le poète est astreint à réemployer les matériaux phoniques du mot-thème, si possible dans leur séquence normale. »

En effet, pour les anagrammes de Saussure, l'aspect phonétique est fondamental. Les phones des mots-thèmes devaient être dilués par le versificateur en un certain espace textuel appelé *complexe anagrammatique*. En théorie, ce dernier était lié au rythme du poème dans la mesure où les phones anagrammatiques devaient s'ajuster à la métrique et, donc, s'encadrer dans la division en « pieds » (syllabes brèves et longues). Au départ, l'hypothèse de Saussure était que, comme technique de composition, l'anagramme se basait sur l'allitération et l'assonance, mais, au fil du temps, il a commencé à penser qu'elle se fondait sur une perspective syllabique.

Après avoir abandonné l'hypothèse de l'allitération, il choisit de la notion de *diphone*, unité « non réductible » représentative de la syllabe, comme paramètre permettant de détecter les éléments du mot-thème dans les complexes anagrammatiques, puisque les phones devaient apparaître par paire ; par conséquent, la combinaison du diphone se fait de syllabe à syllabe - en fait, pas seulement par paires, car il pouvait également exister des *triphones*. Selon Saussure (in Starobinski, 1971, p. 48) : « Le diphone contenu dans un mot s'annexe l'INITIALE du mot pour se combiner avec lui en triphone. [Sans faculté de changer l'ordre]. [...]. Le diphone contenu dans un mot s'annexe la FINALE du mot pour se combiner avec lui en triphone. [Sans faculté de changer l'ordre]. »

Au long de trois ans de recherche et des 99 cahiers qui en ont résulté, Saussure détaille les lois de fonctionnement de l'anagramme (ou de l'hypogramme). Cette intense description du phénomène anagrammatique était liée à la nouveauté de son approche – il n'y avait, dans la littérature, aucune trace du phénomène anagrammatique, aucune piste, dans la tradition, d'une telle méthode de composition, comme le signale Starobinski (1971, p. 124) : « Rien ne paraît alors plus nécessaire que de rencontrer, chez les anciens, un témoignage extérieur qui viendrait confirmer l'existence d'une règle ou d'une tradition effectivement observées. Ferdinand de Saussure a cherché ce témoignage, et n'a rien trouvé de décisif. » Voilà pourquoi il lui fallait une preuve empirique. Néanmoins, les lois régissant l'anagramme n'étaient pas toujours aussi fixes et précises qu'il l'imaginait. Très souvent, au long de ses analyses, Saussure a traité des licences de formation du complexe anagrammatique. Par exemple, comme le souligne Testenoire (2013, p.

148-149) à propos de la délimitation du complexe anagrammatique dans une analyse des *Anagrammes homériques*¹ :

« Saussure s'autorise une autre licence dans leur délimitation : celle de faire commencer ou finir le complexe à l'intérieur d'un mot. [...] . Saussure a recours à cette licence pour une vingtaine de complexes dans les cahiers.

Et ce même auteur ajoute immédiatement :

« En définitive, ce sont quatre types de liberté dont fait usage Saussure par rapport aux règles du complexe qu'il a pourtant lui-même édictées : absence ou approximation de la reproduction du phonème initial, début ou fin du complexe à l'intérieur d'un mot, imitation de la pénultième ou de l'antépénultième en lieu et place de la finale. L'usage de ces libertés est proportionnellement loin d'être négligeable dans les cahiers d'anagrammes. [...] . Le recours à chacune de ces licences augmente de manière considérable la probabilité d'obtenir un complexe satisfaisant. »

Saussure a cru assez longtemps que la rupture de la linéarité linguistique était certainement l'une des principales licences de composition de l'anagramme. Il a lui-même souligné que, sur le plan anagrammatique, pour ce qui est de la linéarité des éléments du mot, il serait permis que les syllabes apparaissent dans le désordre ou qu'une lettre soit omise, pour compter, par exemple, « *pro- pour po-* ». Cependant, dans un petit texte écrit dans un cahier à couverture de toile verte intitulé *Florus Pétrone Cornelius Nepos* (BGE, Ms. Fr. 3965-2, p. 49), Saussure rejette cette possibilité : « Tout ce genre de figure ^{ou de liberté}, après une plus complète étude ~~ou habitude~~, m'apparaît au contraire comme inexistant, absolument impossible à prouver ⁿⁱ comme habitude générale, ni par licence personnelle dans un ^{seul} cas qui offrirait clairement ce caractère. » Selon Saussure (BGE, Ms. Fr. 3963-1, p. 2v), quand les phones se diluaient en *diphones*, il fallait maintenir la *consécutivité* syllabique : « *Le principe du diphone revient à dire qu'on représente les syllabes dans leur la CONSÉCUTIVITÉ <de leurs éléments>.* » Ainsi, malgré une certaine liberté envers la linéarité, il existait encore des contraintes. Mais, dans ce même texte, il reste le doute : « Peut-on donner TAE par ta + te 2, c'est-à-dire inviter le lecteur non plus à une juxtaposition dans la consécutivité, mais à une moyenne des impressions acoustiques hors du temps ? hors de l'ordre dans le temps qu'ont les éléments ? »

Dans ce cadre, l'homophonie était également un paramètre du fonctionnement anagrammatique : en dépit des licences poétiques pour composer l'anagramme, il fallait maintenir la similitude entre le mot-thème et l'anagramme ; comme le souligne Saussure (Ms. Fr. 3965-2, p. 49) : « [...] tout n'est donc pas permis, ~~mais~~ même justement parmi les choses qu'on tiendrait pour à peu près ~~permises~~ ^{licites} ~~d'après~~ <si ce n'était> qu'une homophonie quelconque qui décidait. » Les licences feraient partie du fonctionnement de l'anagramme, mais elles ne seraient pas pleines et n'empêcheraient pas non plus la recomposition du mot-thème par le sujet écoutant, car ce dernier serait préparé à une tradition poétique de nature orale.

D'où l'importance de la position du sujet écoutant dans le fonctionnement anagrammatique. Dans une tradition orale, les sujets entendants pouvaient non seulement profiter du thème et du rythme du poème, mais encore participer au fonctionnement de l'anagramme, position qui serait également celle du lecteur. Or, cette habileté du sujet écoutant devait également transparaître quand plus d'une anagramme existait dans un espace textuel ; comme le signale Starobinski (1971, p. 65) :

Mais qu'en est-il du lecteur et de l'auditeur non prévenu ? Reconnaît-il, dans le discours poétique, le mot qui en constitue le canevas ? Saussure présume que, pour ce qui concerne le public latin, il faut répondre par l'affirmative. Le lecteur, l'auditeur, savaient discerner la parole sub-posée, et ceci même lorsqu'un poème comporte une pluralité de mots-thèmes.

¹ BGE, Ms. Fr. 3963/4, p. 111. Le sigle BGE signale les manuscrits qui se trouvent à la Bibliothèque de Genève (Manuscrits Françaises – Ms. Fr., et Archives de Saussure – ADS).

Un autre point attirant l'attention sur l'affaiblissement des lois de l'anagramme sont les variations de mot-thème. Le fait est que l'anagramme devrait maintenir un contrat clair avec le vers, car elle était choisie à partir du thème du poème. Cependant, il est arrivé à Saussure de trouver plus d'un mot-thème en un même espace textuel ; c'est le cas de la concomitance des mots-thèmes « *Priamidēs* » et « *Hector* », dans le passage « *Tempus erat* », de l'Énéide. Après avoir détecté l'anagramme « *Priamidēs* », Saussure entendait encore quelque chose résonner à son oreille : « C'est la sollicitation que recevait inconsciemment mon oreille vers Hector qui créait ce sentiment de "quelque chose" qui avait rapport aux noms évoqués dans les vers » (Starobinski, 1971, p. 55 ; BGE, Ms. Fr. 3964). Cet écho émis par les phones devait être perçu naturellement par les auditeurs à partir du sentiment provoqué par les sensations sonores.

Les sensations sonores, l'homophonie et le contexte permettaient donc aux sujets entendants de recomposer le mot-thème fragmenté dans les complexes anagrammatiques. Néanmoins, même si elles intégraient la parole, qui se déroule dans le temps chronologique, les impressions acoustiques engendrées par les phones se situaient dans un temps logique ; la recombinaison faite par l'interlocuteur aurait donc lieu hors du temps chronologique. Le sujet écoutant participerait à un jeu poétique, en un autre temps et espace, fondé sur les sensations sonores arrivant à son oreille. L'impression que Saussure ressent en entendant le mot-thème « *Hector* » concomitant à « *Priamidēs* » ressemble donc à celle perçue par les sujets entendants : c'est une « sollicitation inconsciente », soit le sentiment de « quelque chose » parvenant à son oreille.

Le sujet écoutant serait soumis au fonctionnement anagrammatique dans la mesure où il en dépendrait pour jouer son rôle de « recompositeur » du mot-thème, activité intermédiée par le *sentiment* provoqué par le matériel impactant son oreille. Si l'on tient compte du « sentiment » et de la « sollicitation inconsciente », cette position de sujet écoutant des anagrammes peut être rapprochée de celle du sujet parlant décrite dans d'autres écrits saussuriens sur la linguistique générale.

Le sujet dans la théorisation de Saussure dans certains manuscrits de linguistique générale

Quoique, comme le souligne Silveira (2013, p. 9), il n'y ait pas eu de concept homogène et clair de ce qu'était la parole au XIX^e siècle, elle était généralement comprise comme moyen d'extérioriser la langue. Elle était, d'un côté, conçue du point de vue physiologico-acoustique comme acte mécanique et, de l'autre, associée au cadre individuel comme acte psychologique. C'est ce qui se dégage de l'affirmation de Whitney (1875, p. 27), dans *La vie du langage* : « l'individu apprend sa langue en recevant les signes articulés dont elle se compose de ceux qui l'entourent et en formulant ses conceptions d'une manière concordante avec ses signes. C'est par là que les langues subsistent. Si ce procédé de transmission prenait fin, les langues disparaîtraient. »

Cette vision de la parole se retrouve dans le *Cours de linguistique générale*, notamment au chapitre III de l'introduction, où la description du circuit de la parole, rédigée à partir d'un cours dispensé par Saussure le 24 avril 1911, dit que les signes linguistiques contenus dans l'univers psychique d'un sujet parlant seraient exprimés dans le milieu social par l'intermédiaire de la phonation, laquelle les propagerait par le truchement d'ondes sonores reçues par l'oreille d'un autre sujet parlant. Dans cette dynamique, l'acte phonatoire est mis en valeur car il représente le fonctionnement des organes physiques nécessaires à la production de la parole. Pour Saussure, cet acte concerne la volonté d'émission contrôlée par le sujet parlant, comme cela ressort de son observation dans la note *Remarques sur i-j, u-w, et sur la théorie naturelle de la syllabe* : « [...] la langue comporte un côté volontaire, et non passif, par lequel nous faisons jouer nos organes ~~pour~~ à tout moment en vue de la langue. Autant que nous entendons, nous parlons » (Saussure, 1857 ; BGE, Ms. Fr. 3951-14, p. 10v).

Toutefois, si « L'acte phonatoire apparaît comme un instrument nécessaire » à la transmission (*op. cit.*), pour Saussure, ce n'est qu'à partir du fonctionnement de la langue dans l'esprit que l'on peut traiter la parole comme un acte linguistique. Sous ce second aspect, celle-ci

serait non seulement un phénomène acoustico-phonologique, mais elle se lierait encore au fait « logico-grammatical, c'est-à-dire celui d'une combinaison de signes » (Bouquet, 2000, p. 275) ; comme l'a souligné Normand (2009, p. 47), la parole serait « un acte de synthèse (“syntaxe”) » résultant du fonctionnement du mécanisme psychique de la langue.

Saussure met donc en relief un fonctionnement qui permettrait à la langue de circuler du milieu psychique du sujet vers le milieu social en un processus circulaire de production et de réception de signes linguistiques où, selon Milner (2012), opérerait le « masque de la communication », car, indépendamment du locuteur et des vicissitudes de l'objet langue, celle-ci circulerait sur les bases de l'illusion de similarité entre sujets parlants, illusion intrinsèque au modèle du circuit de communication.

Mais alors, comment penser cette similarité en contrepoint de l'acte linguistique ? Car, d'un côté, la symétrie entre l'émetteur et le récepteur présents dans le circuit de communication efface les nuances des sujets parlants en établissant une paire parfaite et, par conséquent, en simplifiant leur position. Mais, de l'autre, quand il s'agit de l'acte linguistique, la complexité de la position du sujet parlant surgit de fait : celui-ci est estompé par l'impersonnalité de l'acte linguistique, qui est de même nature que celle du fait linguistique, soit une nature psychique, donc inconsciente. Ce raisonnement explique peut-être pourquoi, en 1891, Saussure argumente que l'acte linguistique est le plus impersonnel de tous les actes :

Les faits linguistiques peuvent-ils passer pour être le résultat d'actes ~~volon~~ ~~volontaires~~ ? de notre volonté ? Telle est donc la question. La science du langage, actuelle, y répond affirmativement. Seulement il faut ajouter aussitôt <qu'il y a beaucoup de degrés connus dans la volonté consciente ou inconsciente> ; ~~que~~ ^{or} de tous les actes qu'on pourrait mettre en parallèle, l'acte linguistique, si je puis le nommer ainsi, ~~est~~ ^{a ce caractère d'être} ~~le plus~~ le moins réfléchi, le moins prémédité, ~~le plus machinal, en même temps que le~~ en même temps que le plus impersonnel de tous. Il y a là une différence de degré, qui va si loin qu'elle a longtemps donné l'illusion d'une différence essentielle, mais qui n'est en réalité qu'une différence de degrés (Saussure, 1891, p. 18; BGE, Ms. Fr. 3951-1, p. 18).

Dans ce texte, comme dans d'autres leçons sur la linguistique générale, Saussure ne travaille pas l'idée d'(in)conscience – ou d'(in)conscient – pour l'élever au rang de concept. Il l'utilise *lato sensu*, comme au XIX^e siècle : il existe un savoir en fonctionnement dans le locuteur. Or, l'argumentation de Saussure démontre que ce savoir n'est pas pleinement conscient et qu'il y a des degrés de conscience à l'égard des phénomènes linguistiques.² Dans ce contexte, l'acte linguistique révélerait plus intensément la dimension impersonnelle de la parole, puisqu'elle éloignerait de la langue la volonté du locuteur et placerait ce dernier en position de soumission à l'ordre propre de la langue.

Il s'agirait d'une impersonnalité nécessaire du point de vue théorique – destinée à l'observation de l'objet langue –, mais encore problématique, car il est impossible de dissocier sujet parlant et langue. Saussure démontre clairement ce rapport dans une note préparant le second Cours de linguistique générale, probablement rédigée entre 1908-1909, où il propose également la division entre les sphères de la parole – qui incluent le locuteur – et de la langue.

– *La deuxième paire, ou dualité.*

Individu / masse

La langue, chose en soi sans rapport avec la masse humaine existante, est liée indissolublement à la masse humaine.

<Autres formes > : la langue est sociale, ou bien n'existe pas.

² « Cette conception des “degrés” de la conscience linguistique est manifestée de façon plus ou moins explicite dans d'autres passages du Cours et des Écrits : on voit ainsi apparaître les deux notions intéressantes de “conscience latente” et d’“inconscience”. “Inconscience”, j'insiste, et non pas “inconscient” : le substantif utilisé par Saussure désigne un état, et non un ensemble de contenus. » (Arrivé, 2009b, p. 11).

la langue, pour s'imposer à l'esprit de l'individu, doit d'abord avoir la sanction de la collectivité.

– *La troisième paire de choses est constituée par la langue et la parole.*

La langue est consacrée socialement et ne dépend pas de l'individu. Est de l'Individu, ou de la Parole, a) tout ce qui est Phonation, b) tout ce qui est combinaison – tout ce qui est Volonté –

Dualité Parole / Langue

Volonté individuelle / passivité sociale

(Saussure 1908-1909; BGE, Ms. Fr. 3951-22, p. 2).

Si la liaison entre locuteurs et langue est communément acceptée car cette dernière est un objet social, la division entre langue et parole porte une tension apparente. Dans ce texte de 1908-1909 la notion de parole serait liée à la phonation et, en tant que telle, elle se situerait dans le champ de ce à quoi le locuteur peut avoir accès. Toutefois, outre la phonation, la combinaison est aussi rattachée à la sphère de la parole ; ainsi, le choix des unités pour composer le syntagme pourrait être lié à l'activité du sujet parlant. Ce fait remettrait en cause la dichotomie entre langue et parole, car, d'un côté, le syntagme serait le résultat du fonctionnement du mécanisme associativo-syntagmatique de la langue qui se base sur les actes et sur les faits linguistiques et, de l'autre, le sujet parlant serait impliqué dans la formation du syntagme en position de combinateur. Ce qui soulève les questions suivantes : en tant que fonctionnement de la parole, la combinaison serait-elle sujette à la volonté du locuteur, à l'instar de l'acte phonatoire ? Et, par conséquent, cette participation du sujet parlant à la constitution des syntagmes affecterait-elle la nature impersonnelle de l'acte linguistique ? Ces problèmes surgissent dans la réflexion de Saussure élaborée pendant le cours de 1910-1911 :

Les syntagmes, quoiqu'à constater dans des combinaisons qui ne sont pas des phrases, ont pour types assez évidents les phrases elles-mêmes. Toute phrase sera un syntagme. Or la phrase appartient à la parole et non à la langue.

Objection : est-ce que le syntagme n'appartient pas à la parole et ne mélangeons-nous pas les deux sphères (langue - parole) pour distinguer les deux sphères (syntagmatique – associative) [?]

<C'est en effet ici qu'il y a quelque chose de délicat dans la frontière des domaines.>

Question difficile à trancher.

En tous cas même dans les faits qui appartiennent à la langue, il y a des syntagmes. Ains les mots composés. <Un mot comme magnanimus appartient aussi bien au dépôt de la langue que animus.>

Il y a entre autres toute une série de phrases qui sont toutes faites pour la langue et que l'individu n'a pas à combiner <lui-même>.

Dans le syntagme point délicat : la séparation entre parole et langue (Saussure 1993[1910-1911], p. 131-132).

L'activité de combinaison entreprise par le sujet parlant joue donc aussi son rôle : quoique le syntagme soit le fruit du mécanisme de la langue, selon l'argumentation de Saussure, il se pourrait que le locuteur combine les unités, quoique cela prenne toujours place dans le cadre des possibilités et des impossibilités de la langue, puisque cette combinaison n'est pas aléatoire. Le besoin d'accommoder l'activité du locuteur à l'ordre propre de la langue met donc en relief la nature impersonnelle de l'acte linguistique : la structure de la langue se maintient en dépit de cette « zone floue » entre langue et parole (voir Godel 1969).

Il ressort de ce que nous avons vu jusqu'à présent qu'aussi bien les dichotomies consacrées de Saussure – comme langue *versus* parole – que les sections théoriques présentes au long de son argumentation, comme sujet parlant et masse, doivent être interprétées pour élucider leur rôle exact dans le cadre théorique du Genevois. Plutôt que de créer des barrières infranchissables entre les éléments en jeu, ces divisions sembleraient servir à éclairer différents aspects du phénomène linguistique. D'ailleurs, si l'on considère les cours dispensés par Saussure

à l'Université de Genève entre 1907 et 1911, ce « mouvement de jeter des lumières » aurait un « propos didactique » inclusif, parce que destiné à des étudiants.

Si l'on observe, par exemple, l'intervalle entre langue et parole, on peut inférer, à l'appui du cours de 1891, que l'argumentation de Saussure sur l'impersonnalité de l'acte linguistique, quelque affirmative qu'elle soit quant à la non-préméditation, ouvre aussi la porte à une certaine modalisation, car elle introduit l'idée de différences de degrés entre les pôles conscient et inconscient ; c'est dans cet intervalle que se situe le sujet parlant, plus ou moins conscient des phénomènes, mais jamais pleinement conscient, puisque soumis à la langue. Donc, la combinaison, quoiqu'elle soit une activité du sujet, plutôt qu'un acte conscient, serait circonscrite aux limites de l'acte linguistique.

Toujours à la lumière de cet effort d'interprétation des leçons de Saussure, si l'on considère le circuit de la parole décrit plus haut, la notion même de sujet parlant peut être vue à partir de ses nuances : il existe le sujet émetteur actif dans la transmission de la langue, le sujet récepteur du matériau linguistique via son oreille, le sujet dont la fonction est d'être le réceptacle passif de la langue ; autant de facettes différentes d'un sujet dont les activités sont plurielles et qui est parfois estompé, spécialement en faveur de la démonstration du mécanisme de la langue.

Mais cet effacement commence à se dissoudre lorsque l'on parcourt les brèches ouvertes par les dichotomies. L'une d'entre elles serait la forte présence du sujet parlant quand il s'agit de reconnaître les unités linguistiques. Dans ce cadre, l'activité de ce dernier est fondamentale pour le fonctionnement de la langue dans la mesure où le critère d'existence des unités est justement ce qui est perçu par le sentiment du sujet parlant, comme le note Riedlinger, en 1908, pour ce qui est des unités :

Critère de ce qui est abstraction pure <et de ce qui est concret. À tout moment il est parlé du danger des abstractions. Pour se rendre compte de ce que c'est il faut un critère. Ce critère est dans la conscience de chacun.> Ce qui est dans le sentiment des sujets parlants, ce qui est ressenti à un degré quelconque c'est la signification et on pourra dire alors que le concret réel, pas du tout si facile à saisir dans la langue = ce qui est ressenti, ce qui à son tour = ce qui est significatif à un degré quelconque. Ce qui est significatif se traduit par une délimitation d'unité, c'est la signification qui la crée, elle n'existe pas avant : <ce ne sont pas les unités qui sont là pour recevoir une signification.> (Saussure, 1997[1908-1909], p. 24).

Fadda (2013, p. 56) cherche à circonscrire ce qu'est la notion de sentiment du locuteur. Selon lui, « le sentiment constitue une forme de conscience faible, qu'on peut assimiler à l'instinct ». Cependant, cette idée de sentiment ne doit pas être confondue avec le cognitivisme, mais liée à une « perception instinctive » des unités, comme le montre une annotation de Constantin, dans un cahier sur la Morphologie, dont les notes appartiennent, selon Béguelin (2012), au *Cours de grammaire comparée du grec et du latin* de 1909-1910. Sur la segmentation de la chaîne de parole, Constantin écrit :

Il faut se demander dans quels cas cette division est légitime. On le reconnaîtra à ce qu'elle coïncide ou pas avec le sentiment des sujets parlants eux-mêmes. Dans la mesure où l'on peut affirmer non pas consciemment mais instinctivement dans les autres faits de langue dans la même mesure on aura une justification. (Saussure et Constantin, 1909-1910 ; BGE, Ms. Fr. 3972-26, p. 5v)

Bien que, dans ce cadre, le sujet parlant assume une position plus prééminente du fait de son caractère de dépositaire de la langue,³ le masque de la communication semble encore avoir du sens : attribuer au sujet la fonction de reconnaître les unités linguistiques n'apporte au circuit

³ « C'est un trésor déposé par la pratique de la parole dans les sujets appartenant à une même communauté, un système grammatical existant virtuellement dans chaque cerveau, ou plus exactement dans les cerveaux d'un ensemble d'individus ; car la langue n'est complète dans aucun, elle n'existe parfaitement que dans la masse. » (Saussure, 1989 [1916]), p. 41)

ni les particularités ni les subjectivités de ce sujet. Cette coïncidence entre le sentiment du locuteur et les unités serait plus liée au « savoir qui ne se sait pas » (une perception faible) qu'à une vérification intentionnelle entreprise par un sujet volitif. D'ailleurs, plus qu'un mouvement individuel, il s'agit d'une perception collective présente dans la masse parlante. Cette coïncidence, en dernière analyse, rehausse plus encore le lien indissoluble entre langue et masse parlante dans la mesure où elle révèle l'impact de la langue sur le locuteur. Toutefois, cet impact fait évoluer le sujet entre des degrés de conscience, jamais vers la conscience du fonctionnement de la langue.

Cet impact de la langue sur le sujet se révèle également au moment de la réception des unités linguistiques. À ce stade, Saussure estompe de nouveau le sujet parlant en faveur du fonctionnement du circuit de la parole en utilisant la figure de l'oreille, laquelle, d'ailleurs, apparaît aussi bien dans le *Cours de linguistique générale* que dans les manuscrits, comme ceux des textes saussuriens de Harvard décrits par Maria Pia Marchese (bMS. Fr. 266-8), où il cherche à délimiter la fonction de l'oreille comme responsable du jugement de la chaîne sonore : « Chaînon : espace de son ayant pour limite initiale et pour limite finale, ou un silence, ou un son que l'oreille ne juge pas identique avec lui. » (Saussure, 1891-1894 in Marchese, 1995, p. 90) Sur la fonction de l'oreille, Parret observe :

[L'Oreille] c'est la 'faculté' en nous qui saisit le physico-acoustique et sa temporalité. Ainsi l'oreille est-elle l'analyste contextualisateur sans imposer ses idiosyncrasies individuelles à l'univers sonore, elle n'est ni subjective ni objective. Elle détecte les ressemblances et les différences acoustiques contre cet horizon physique ambiant qu'est la donation sonore. (Parret, 1994-1995, p.105).

Au moment de la réception, l'oreille forme une instance qui joue le rôle de filtre de la chaîne sonore et, en tant que telle, elle agit de manière machinale. En ce sens, il semble que, à la différence de ce que l'on attend du locuteur, l'oreille ne traite pas des malentendus ou des incompréhensions, mais à peine des différences et des similitudes entre ce qui est linguistique et ce qui ne l'est pas. L'oreille s'occupe de la sélection d'unités ou, à la limite, de valeurs linguistiques. Ce qui soulève les questions suivantes : la figure de l'oreille serait-elle une stratégie de Saussure pour effacer les vicissitudes affrontées par les sujets parlants dans leur rapport quotidien aux langues ? L'oreille serait-elle donc une idéalisation comme le locuteur lui-même le serait, par exemple, pour Noam Chomsky et les autres courants de la linguistique ayant recours à l'axiome du *factum loquendi* et écartant le sujet de leur théorisation ?

Ces questions, qui ont leur place dans ce cadre, n'ont apparemment pas été pleinement résolues dans les textes de Saussure sur la linguistique générale présentés ici, quoiqu'elles y soient beaucoup travaillées, ainsi que dans d'autres textes, puisqu'aussi bien le locuteur que l'oreille sont des figures récurrentes dans les manuscrits de Saussure et de ses étudiants. Néanmoins, même non résolues, elles sont passibles d'interprétation. Dans ce mouvement, à la lumière des textes saussuriens sélectionnés, l'on peut entrevoir l'existence d'un sujet parlant pluriel et vivement impliqué dans la transmission et dans le fonctionnement social de la langue, aussi bien dans l'émission ou la réception des unités que dans la perception qu'il en a.

Entre le sujet écoutant des anagrammes et le sujet parlant : entrelacements

Si, dans la théorisation de Saussure sur la linguistique générale, la figure du sujet parlant est récurrente, dans le cadre des anagrammes, c'est celle de sujet écoutant qui prend du relief : comme nous l'avons vu, l'assistance serait sensible aux échos des phones anagrammatiques et recomposerait le mot-thème à partir du *sentiment* lié à l'impact sonore reçu. Le sujet écoutant des anagrammes occuperait donc, d'un côté, un lieu analogue à celui de l'oreille, puisqu'il filtre les phones du mot-thème dans la masse acoustique reçue, et de l'autre, une position semblable à celle du sujet parlant, car il perçoit la présence des phones sur les bases du *sentiment*.

Cette réception des phones aurait lieu, comme le souligne Starobinski (1971, p. 46), « selon un autre *tempo* (et dans un autre temps) », pas nécessairement lié à la consécuitivité, mais parallèle à la réception des unités linguistiques. Il y aurait donc deux plans parallèles, celui des

anagrammes et celui de la langue. Tous deux sont conçus, du point de vue de la théorie, sur les bases d'un fonctionnement idéalisé, car, dans les anagrammes, les malentendus, les incompréhensions, les pannes ne seraient pas non plus impliqués. Cette idéalisation peut être liée à un fait soulevé par Suenaga (2005, p. 234) : « *L'anagramme symbolise un problème général, celui du sujet devant la langue d'autrui. Le sujet parlant est une langue qui parle, le sujet entendant une autre qui l'entend.* » Il existerait donc un problème général du langage relatif à l'idéalisation des sujets du circuit de communication.

Dans sa théorisation sur les anagrammes, Saussure semble se dérober à cette question et mettre plutôt en relief les analyses de textes pour trouver, par une recherche quantitative exhaustive, une preuve qui répondrait aux difficultés théoriques que l'anagramme lui présentait. Il était néanmoins tenu de se demander si le poète avait intentionnellement ou non recours à l'anagramme et si les sujets entendants étaient à même de reconnaître le mot-thème.

Pour ce qui est du premier point, si l'utilisation de l'anagramme a été pensée avant la composition du poème, le mot-thème fonctionne comme un élément volontairement introduit et codifié par le versificateur. Cependant, le chiffrage du mot-thème pourrait avoir lieu indépendamment de la volonté du poète en son acte. L'anagramme, d'ailleurs, pourrait même ne pas exister et, par conséquent, le chercheur serait soumis à une illusion.

Pour autant que le *modus operandi* des poètes constitue un terrain mouvant, l'activité des sujets écoutants n'est pas en reste, comme en témoignent les questions que son analyse soulève : si la poésie était transmise via la tradition orale, le sujet écoutant pouvait-il entendre des mots-thèmes différents de ceux établis par le poète ? L'oralité favoriserait-elle un glissement de sens et des incompréhensions ? Le sujet écoutant était-il vraiment capable de recomposer le mot-thème ? Dans ce contexte, la figure de l'oreille resurgit dans un passage d'un manuscrit de Saussure sur le rattachement d'un monophone à un diphone dans le mannequin⁴ :

V^e Cas. - Un diphone intérieur s'annexe un monophone également intérieur, par exemple -ER-D- tiré de f-ER -vi-o-a, ou -GU-B- tiré de au-G U -ri-B-us.

Ceci semble à la limite de ce qui est permis, et plus ou moins subordonné à des conditions difficiles à préciser, où le monophone s'impose à l'oreille sans peine, comme aussi important que le diphone pour le squelette du mot. (Saussure in Starobinski, 1971, p. 49).

Il faut garder à l'esprit que cette oreille fait partie du corps du locuteur et, en dernière instance, elle pourrait être utilisée métonymiquement pour estomper toute subjectivité pouvant découler de l'idée de sujet et assumer la fonction d'un « analyste contextualisateur » machinal de la masse acoustique reçue (voir Parret, 1994-1995) et, en tant que telle, il serait plus facile de l'intégrer dans une perspective théorique effaçant les vicissitudes du sujet parlant.

Vicissitudes qui, si l'on en tient compte, empêchent de dire si ces sujets étaient toujours aptes à détecter le mot-thème, si cette technique était maîtrisée par tous ou uniquement par une classe de personnes mieux préparées à cette écoute ou encore si l'anagramme existait vraiment. Le fait est que, entre la plume du poète et l'oreille du sujet écoutant, il existe une « zone floue », pleine de questions sur l'activité de chacune. Ces dernières ont fait partie de l'hypothèse de Saussure et ont créé des tensions que cet auteur n'a pas résolues dans ses textes, soit qu'il n'y soit pas parvenu, soit que son propos ait été autre, comme l'indique Starobinski (1971, p. 153) : « Ferdinand de Saussure est prêt à laisser au poète le choix du donné verbal, et le pouvoir de la variation. La théorie des hypogrammes tolère donc une certaine limitation : elle n'a pas la prétention de définir l'essence de la création poétique. »

Selon l'hypothèse de Saussure, il y aurait un sujet écoutant qui, à l'écoute du poème, se prendrait dans un fonctionnement déjà établi dans la poésie et pourrait facilement « le percevoir », bien qu'il n'y intervienne pas. Ainsi, un « savoir qui ne se sait pas », qui se matérialise grâce au

⁴ Selon Arrivé (2009b, p. 29), « [...] Saussure appelle le « mannequin » (parfois dit « locus princeps », non sans quelques distinctions entre les deux notions), c'est-à-dire le lieu du vers qui signale, en faisant apparaître à peu de distance l'un de l'autre le phonème initial et final du mot-thème, la présence du mot reproduit. »

sentiment du sujet écoutant, semble aussi être en jeu dans les anagrammes. Il serait mû par une « sollicitation inconsciente » (supra) qui le toucherait de façon à l'enlacer au fonctionnement de l'anagramme. Cependant, rien ne garantit que cette « sollicitation inconsciente » permette au sujet écoutant de parcourir, dans le circuit de communication, le même chemin que le poète dans son acte, puisque ce sujet est soumis à l'arbitraire du signe qui interdit la liaison nécessaire avec un référent donné, ouvre la porte aux glissements et, donc, défait toute garantie d'écoute. Comme l'affirme Suenaga (2005, p. 235) :

« L'arbitraire du signe est une conception du signe considérée du côté du sujet qui l'entend, sujet inquiet de la communication. L'arbitraire implique des signes qui ne sont pas encore compris, découverts. [...] l'aspect arbitraire du signe, n'arrive habituellement pas à la conscience du sujet parlant. »

Surgit de nouveau le masque du circuit de la communication (Milner, 2012), car la représentation d'un circuit homogène – marqué par le fait que l'arbitraire n'est pas conscient pour le sujet – donne lieu à la possibilité que le sujet écoutant soit guidé par les phones du poème plutôt que par le mot-thème conçu par le poète. C'est cette ouverture qui fait que Saussure se demande si l'anagramme est un phénomène réel ou le seul fruit de l'écoute d'un sujet désirant.⁵

Dans ce contexte, il est loisible de penser qu'il n'y aurait pas le sujet des anagrammes d'un côté et le sujet parlant de l'autre, mais que le sujet assumerait différentes positions vis-à-vis du langage : tantôt parlant, tantôt écoutant. Dans ces deux positions, le sujet saussurien serait soumis au fonctionnement du langage, lequel l'incite à exercer ses activités spécifiques.

Ainsi, quoique, à première vue, les anagrammes puissent constituer un champ de recherche très différent de celui que Saussure explore dans les manuscrits sur la linguistique générale et dans le CLG lui-même, l'on constate que, dans ces deux versants de la réflexion saussurienne, la façon de comprendre le sujet converge sur de nombreux points. Nous avons observé ce même type de convergence dans un travail de 2009 intitulé « Brève étude des anagrammes et de leur rapport à la théorie de la valeur chez Saussure »⁶, où nous abordions la notion de valeur dans les anagrammes et dans le Cours de linguistique générale. L'idée de valeur dans les anagrammes apparaît, par exemple, dans le passage suivant, où Saussure analyse la position des phones :

Il est clair que la liberté dont on vient de parler pour les initio-finales n'enfreint en rien ce principe. Un initial T (tela) ou un final -T (habet) ne vaut absolument rien s'il reste isolé : il prend valeur uniquement en raison de l'initio-finale qui le suit, ou le précède, avec laquelle il peut former un DIPHONE comme -A-T ou comme T-A-, comme -R-T ou comme T-R. Hors de ce complément sa valeur est nulle. (Saussure, 1906-1909?; BGE, Ms. Fr. 3963, p. 02v).

À l'instar de ce qui se passe avec le signe dans le système linguistique, la valeur d'un phonème anagrammatique ne serait pas établie par sa propre matérialité, mais par des relations systémiques entre les phones appartenant au plan de l'anagramme ; de ce fait, les autres phones du poème ne seraient pas considérés pour la recomposition du mot-thème. Il s'agit d'un fonctionnement fort semblable à celui que Saussure explicite à propos du système linguistique, comme on le lit dans le manuscrit De l'essence double du langage :

Il faut reconnaître toutefois que valeur exprime mieux que tout autre ~~terme l'état mot les conditions grâce~~ mot l'essence du fait, qui est ^{plus} ~~généralement~~ aussi l'essence de la langue, à savoir qu'une forme ne signifie pas ~~quelq~~, mais vaut : ~~<qu'elle ne pas ce qui est~~

⁵ Quoique le mot « désirant » appartienne au champ de la psychanalyse, il est ici utilisé de manière libre, soit sans engagement envers les présupposés théoriques de cette discipline.

⁶ SILVA, Karen Alves da. Breve estudo sobre os anagramas e a sua relação com a teoria do valor em Saussure. *Letras e Letras*, n. 25, v. 1, p. 145-160, 2009, consulté le 14 janvier 2018. Disponible en: <http://www.seer.ufu.br/index.php/letraseletras/article/viewFile/25474/14126>

là est le point cardinal. Elle vaut, par conséquent elle implique ~~directement~~ l'existence d'autres valeurs ; [...] (Saussure, 1891, BGE, ADS 37, p. 25).

Ce champ des ressemblances théoriques entre l'étude des anagrammes et de la linguistique générale permet de conclure que Saussure adopterait un *modus operandi* semblable pour aborder le phénomène linguistique. Ainsi, les anagrammes ne constitueraient pas seulement une étude mystique ou difficile à comprendre, mais bien plutôt un des efforts théoriques du Genevois. Dans ce contexte, plus qu'un simple appréciateur de la poésie orale, le sujet écoutant assumerait le statut d'élément théorique nécessaire pour penser les anagrammes, à l'instar du sujet parlant pour la théorie générale.

Considérations finales

Dans ce champ d'incertitudes, notre seule certitude est que Saussure a interrompu sa recherche en 1909 sans parvenir à prouver ce phénomène. Une analyse de ses élaborations sur les anagrammes comparées au Cours et aux manuscrits de linguistique générale nous fait nier toute possibilité de « dichotomie facile », comme celle qui place les Anagrammes d'un côté et la théorie linguistique générale de l'autre et sépare ce qui est tenu pour scientifique de ce qui ne l'est pas, pour conclure que, comme il n'est pas passible de preuve, le phénomène anagrammatique se situe hors de l'agenda de la science. En effet, si nous tenons compte des spécificités des thèmes, le Saussure du sujet-écoutant est en réalité le même Saussure que celui du sujet parlant, un Saussure rigoureux quant à la méthode et attentif aux phénomènes linguistiques.

De tout ce parcours, il ressort que la notion de sujet, parlant ou écoutant, n'est pas représentative d'un concept univoque et achevé dans l'œuvre de Saussure. Il nous semble que, dans le cadre d'une notion plurielle de sujet, dans le jeu entre être parlant et écoutant, il y a un sujet, pour reprendre les mots de Saussure, parfois « inconscient », « subconscient » ou « semi-conscient », mais jamais tout à fait conscient.

Références :

ARRIVÉ, Michel. Qu'en est-il de l'inconscient dans les réflexions de Saussure ? In ARRIVÉ, Michel (éd.), *Du côté de chez Saussure*. Limoges : Lambert-Lucas, 2009a. p. 9-2.

ARRIVÉ, Michel. L'anagramme au sens saussurien. *Linx* [En ligne], n. 60, 2009b, mis en ligne le 30 mars 2012, consulté le 14 janvier 2018. Disponible en: <http://journals.openedition.org/linx/671>

BÉGUELIN, Marie-José. La place de la grammaire comparée. *Langages*, v.1, n. 185, p. 75-90, 2012.

BOUQUET, Simon. *Introdução à leitura de Saussure*. São Paulo: Cultrix, 2000.

FADDA, Emanuelle. 'Sentiment': entre le mot et le terme. *Cahiers Ferdinand de Saussure*, Genebra, v. 66, p.49-65, 2013.

GODEL, Robert. *Les sources manuscrites du cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure*. 2. ed. Genève: Droz, 1969. p. 282.

MILNER, Jean-Claude. *O amor da língua*. Traduction de Paulo Sérgio de Souza Jr. Campinas/SP: Editora da Unicamp, 2012 [1978].

NORMAND, Claudine. Metáfora e conceito: Saussure/Freud – sobre alguns problemas do discurso teórico. In: *Convite à Linguística*. Traduction de Valdir do Nascimento Flores e Leci Borges Barbisan. São Paulo: Contexto, 2009. p. 47-79.

PARRET, Herman. Réflexions saussuriennes sur le temps et le moi. *Cahiers Ferdinand de Saussure*, Genève, v. 49, p.85-119, 1994-1995.

SAUSSURE, Ferdinand de. *Deuxième cours de linguistique générale (1908-1909) – d'après les cahiers d'Albert Riedlinger et Charles Patois*. Éd. par Eisuke Komatsu e George Wolf. Pergamon, 1997[1908-1909].

SAUSSURE, Ferdinand de. *Troisième cours de linguistique générale (1910-1911) – d'après les cahiers d'Émile Constantin*. Éd. par Eisuke Komatsu et Roy Harris. Pergamon, 1993 [1910-1911].

SAUSSURE, Ferdinand de. Phonétique – Il manoscrito di Harvard Houghton Library bMS Fr 266 (8). Ed. a cura di Maria Pia Marchese. Padova: Unipress, 1995[1891-1894].

SAUSSURE, Ferdinand de. *Cours de Linguistique Générale*. Éd. critique par Rudolf Engler, tomo 1. Wiesbaden: Otto Harrassowitz, 1989[1916].

SAUSSURE, Ferdinand de; CONSTANTIN, Émile. Morphologie. *Cours de grammaire comparée du Grec et du Latin*. Notes d'É. Constantin (Ms. Fr. 3972-26). Genève : BGE, 1909-1910. Inédite.

SILVA, Karen Alves da. Breve estudo sobre os anagramas e a sua relação com a teoria do valor em Saussure. *Letras e Letras*, n. 25, v. 1, p. 145-160, 2009, consulté le 14 janvier 2018. Disponible en: <http://www.seer.ufu.br/index.php/letraseletras/article/viewFile/25474/14126>

SILVEIRA, Eliane. “O lugar do conceito de fala na produção de Saussure”. In: J. L. Fiorin & V. N. Flores & L. B. Barbisan (orgs.). *Saussure: a invenção da Linguística*. São Paulo: Contexto. p. 45-57, 2013.

STAROBINSKI, Jean. *Les mots sous les mots: les anagrammes de Ferdinand de Saussure*. Limoges: Lambert-Lucas, 1971.

SUENAGA, Akatane. *Saussure, un système de paradoxes – Langue, parole, arbitraire et inconscient*. Limoges : Lambert-Lucas, 2005.

TESTENOIRE, Pierre-Yves. *Ferdinand de Saussure à la recherche des anagrammes*. Limoges : Lambert-Lucas, 2013.

TESTENOIRE, Pierre-Yves. Littérature orale et sémiologie saussurienne. Sandrine Bédouret-Larraburu et Gisèle Prignitz. *En Quoi Saussure peut-il nous aider à penser la littérature ?* 1, Presses de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, p. 61-77, 2012, collection Linguistique et littérature, consulté le 14 janvier 2018. Disponible en: <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01174229/document>

TESTENOIRE, Pierre-Yves. Des Anagrammes chez Homère ? De Saussure aux commentateurs anciens. *Lalies 30*, Éditions rue d'Ulm, Paris, p. 215-231, 2010.

WHITNEY, W. D. *La vie du langage*. Paris: Librairie Germer Baillière, 1875.

Manuscrits utilisés :

SAUSSURE, Ferdinand de. Cours de linguistique. Notes prises par Emile Constantin. *Archives Ferdinand de Saussure*, Ms. Fr. 3972, Bibliothèque de Genève, 1909-1910

SAUSSURE, Ferdinand de. Notes pour le deuxième cours de linguistique générale, 1908-1909 ? Les langues celtiques. *Archives Ferdinand de Saussure*, Ms. Fr. 3951-22, Bibliothèque de Genève, 1908-1909

SAUSSURE, Ferdinand de. Anagrammes : Homère. *Archives Ferdinand de Saussure*, Ms. Fr. 3963, Bibliothèque de Genève, 1906-1909.

SAUSSURE, Ferdinand de. Anagrammes. *Archives Ferdinand de Saussure*, Ms. Fr. 3965, Bibliothèque de Genève, 1906-1909.

SAUSSURE, Ferdinand de. Les manuscrits – D'Essence double du langage. *Archives Ferdinand de Saussure*, ADS 372-2. Bibliothèque de Genève, 1891.

SAUSSURE, Ferdinand de. Trois premières conférences à l'Université. *Archives Ferdinand de Saussure*, Ms. Fr. 3951-1, Bibliothèque de Genève, 1891.

SAUSSURE, Ferdinand de. Phonologie, phonétique. Notamment : de l'articulation *Archives Ferdinand de Saussure*, Ms. Fr. 3951-14, Bibliothèque de Genève.